

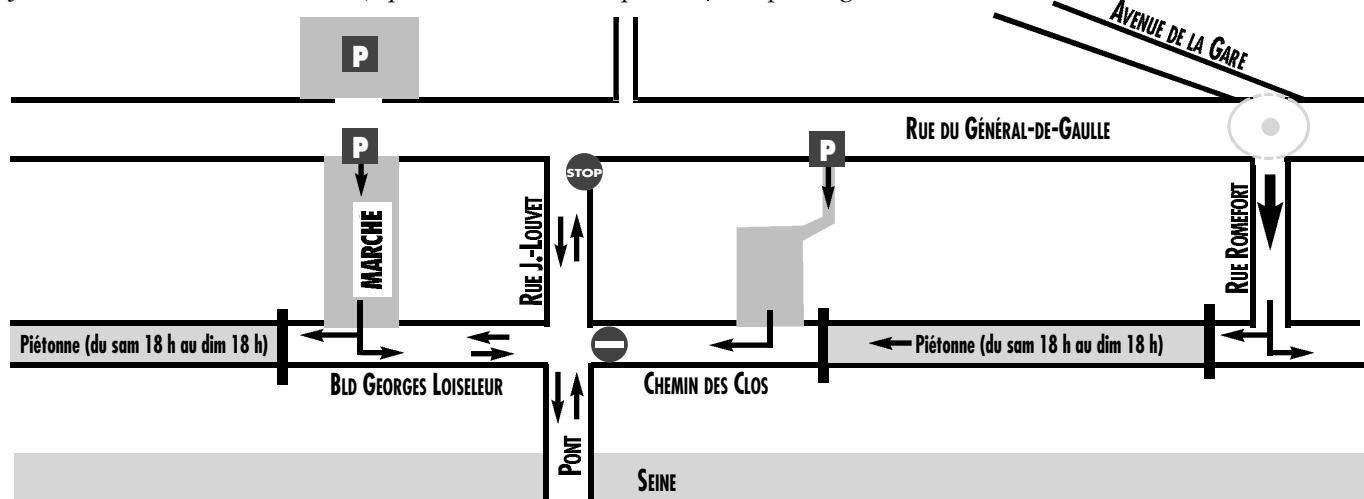


LE MARCHÉ DE VAUX SE DÉPLACE

DANS LA CONTINUITÉ DU PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE, À PARTIR DU SAMEDI 22 AVRIL, LE MARCHÉ DE VAUX SE SITUERA SUR LE NOUVEAU PARKING LOISELEUR EN FACE DE LA PLACE DE L'ANCIENNE MAIRIE, DÉGAGEANT AINSI LA RUE JEAN-LOUDET À LA CIRCULATION DES VOITURES VENANT DE L'ÎLE ET DES DEUX PARKINGS.

LE PARKING LOISELEUR sera fermé au stationnement le samedi de 6 h à 14 h pour une mise en sécurité du marché. De nouveaux sens de la circulation seront mis en place. Le chemin des Clos inversera définitivement son sens entre la rue Jean-Louvet et la rue Romefort, qui sera en sens unique. Il

redeviendra piétonnier le samedi après-midi et le dimanche entre la sortie du parking de la Pharmacie, qui se fera en tournant vers le pont, et la rue Romefort. Le boulevard Loiseleur reste aussi piétonnier, à partir de la sortie du parking.



LES DÉCHETS NE FONT PAS RECETTE

CE N'ÉTAIT POURTANT PAS UN POISSON... L'INVITATION AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS N'A REMPORTÉ CETTE ANNÉE QUE PEU DE SUCCÈS.

EN ce samedi matin de 1^{er} avril, une quinzaine de courageux dont trois enfants ont parcouru quelques rues et chemins, rempli sacs et camions de détri- ➤



Une partie de l'équipe de courageux... pour que Vaux soit plus propre.

tus et déchets divers. A la fin de la matinée, nous nous retrouvions pour une collation bien méritée afin d'évaluer le bilan de notre récolte : 1,5 tonne. Bien sûr, chacun peut dire que ce n'est pas lui qui sème ces détritus, mais la préservation de notre cadre de vie n'est-elle pas l'affaire de tous, petits et

grands... Alors, permettez-moi de formuler le souhait que, l'année prochaine, nous nous retrouverons plus nombreux à participer à ce nettoyage de printemps.

Bravo donc et encore merci aux participants et au personnel technique. Et... à l'année prochaine.

B. CHIUMENTI.

Nouveaux Vauxois

CETTE ANNÉE, la municipalité avait décidé d'accueillir les nouveaux Vauxois dans la salle de la Martinière qui, libérée de ses livres, offrait à nos yeux ses superbes boiseries et vitraux. Une cinquantaine de nouveaux habitants ont répondu à l'invitation et après quelques mots d'accueil, de présentations et de réponses aux questions, chacun apprécia ce moment de convivialité autour d'un apéritif. Nous présentons nos excuses à ceux qui auraient été oubliés.... B. CHIUMENTI.



Bal costumé

8 février : le traditionnel rendez-vous des jées et des zorros.



"Du vent dans les branches de sassafras"

ESAMEDI 4 MARS, la compagnie du Manteau d'Arlequin de Mézy nous a transportés, avec son interprétation de la pièce de René de Obaldia *Du vent dans les branches de sassafras* dans les grands espaces du far west, au milieu d'un conflit entre la famille Rockefeller, colons misérables fixés dans le Kentucky, et les Indiens peaux-rouges. Les huit acteurs de cette troupe ont su nous tenir en haleine tout au long des deux heures de la pièce, sans qu'un instant on ait envie de quitter ce décor, la présence suggérée de



milliers d'Indiens montés sur des chevaux et de la pampa toute entière, les scènes de batailles avec fusillades, les aventures de ce couple Rockefeller et de leurs deux enfants Tom et Pamela, accompagnés par le médecin ivrogne William Butler, merveilleusement interprété, le cowboy Carlos, la sulfureuse Myriam et le haut en couleur Oeil-de-Perdrix/Oeil-de-Lynx. Merci encore à cette troupe locale d'être venue nous apporter ce dépaysement !

A. LUDWIG

Fête de la Saint-Patrick



Succès pour cette première organisée par la Caisse des écoles.

Fête de quartiers

LE RETOUR DES BEAUX JOURS se profile et "les rencontres des voisins" vont reprendre leur place dans le calendrier des festivités vauxoises. Le mercredi 26 avril à 20 h 30 les "animateurs de quartiers" se réuniront afin d'organiser ce calendrier. Si vous souhaitez vous lancer dans votre quartier ou apporter des idées, n'hésitez pas à me contacter par l'intermédiaire d'un message à la mairie.

B. CHIUMENTI

Vocalises

LA CHORALE VOCALISES, lance son nouveau spectacle *Autour de la mer* et serait heureuse de vous le faire découvrir, lors de notre Générale, le mardi 20 juin 2006 à l'espace Marcelle-Cuche à 20 h 45 pour la Fête de la musique.

Le budget primitif 2006

par Gérard MONEYRON, maire adjoint aux Finances

Le budget primitif, qui a été voté à l'unanimité le 24 mars 2006, fait suite aux orientations budgétaires, présentées lors de la séance du Conseil municipal du 24 février 2006

Les orientations budgétaires

LES orientations retenues pour l'année 2006 s'inscrivent toujours dans la continuité des orientations des années précédentes :

Fonctionnement

- Gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement.
- Limitation de la pression fiscale.
- Maintien de notre aide en faveur du scolaire et des jeunes.
- Maintien de notre aide en faveur des personnes en difficulté.
- Maintien de notre aide en faveur des associations.
- Les frais de personnel devront prendre en compte les évolutions des carrières des agents.

Investissement

- Réfection de la voirie
- Projet agrandissement restaurant scolaire.
- Projet centre ville et annexe mairie.
- Création abris bus.
- Mise en place du financement du programme quinquennal d'assainissement.

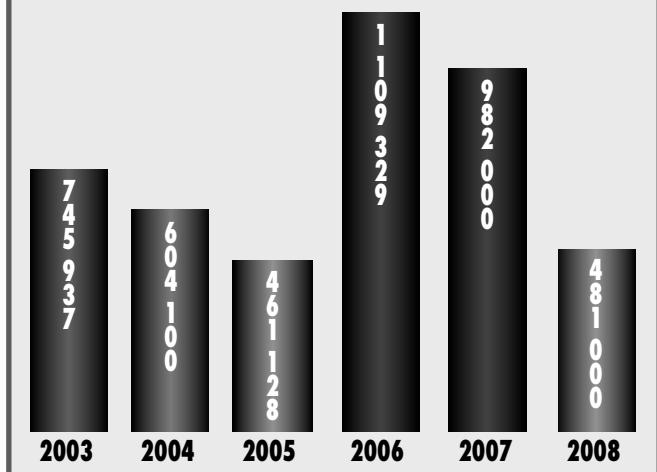
Les leviers de gestion

Les investissements réalisés ces dernières années ont été en grande partie autofinancés. En 2006, nous allons avoir recours à l'emprunt pour financer nos réalisations.

L'endettement

Notre endettement est de 251,38 € par habitant, ce qui correspond à un remboursement annuel, capital et intérêt, de 178 485,36 €, soit 40,45 € par habitant. Cependant, dès 2009, la dette sera inférieure à celle de 2005.

Dette en euros sur 6 ans en capital



La fiscalité

Sur proposition de la commission Finances, le conseil municipal a fixé l'augmentation des taux d'impôt à 1 % hors augmentation des bases de l'État. Il convient de prendre en compte la politique d'abattement pratiquée par la municipalité : abattement général à la base, abattement pour charges de famille, abattement spécial en faveur des revenus modestes.

Les taux d'imposition pour l'année 2006 sont les suivants :

Taxe d'habitation	12,12 %
Taxe sur propriétés bâties	15,12 %
Taxe sur propriétés non bâties	111,43 %

La section de fonctionnement

Les dépenses

- Le poste le plus important reste les Charges de personnel (près de 39 %).
- Les charges à caractère général représentent 26 % du budget. Elles comprennent les charges liées au fonctionnement de la commune (chauffage, électricité, assurances, frais de télécommunication, entretien de la voirie et du matériel, des bâtiments, des terrains).

Les dépenses : 3 851 984, 84 €

995 929,55 €	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
1 496 766,54 €	CHARGES DE PERSONNEL
47 565,00 €	ATTÉNUATION DE PRODUITS
148 119,44 €	DÉPENSES IMPRÉVUES FONCTIONNEMENT
360 298,00 €	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE
57 932,77 €	CHARGES FINANCIÈRES
15 954,00 €	CHARGES EXCEPTIONNELLES
81 948,25 €	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS
647 471,29 €	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- Le poste Autres Charges de gestion courante qui représente 9 % du budget prend en compte toutes les subventions versées par la commune aux associations vauvoises et aux diverses participations aux syndicats auxquels nous appartenons.
- Les Charges financières représentent 1,50 % du budget.
- Le poste Atténuation de produits correspond au prélèvement annuel de solidarité pour le déficit de logements sociaux.
- Le poste de Dépenses imprévues servirait, s'il y a lieu, à financer des dépenses non prévues.

Les recettes

- Les Impôts et Taxes représentent plus de 48 % des recettes. Les contributions directes restant le poste le plus important.
- Les Dotations et Participations représentent 25% des recettes totales. Se trouvent sous cette rubrique toutes les participations versées par l'État dont la Dotation globale de fonctionnement (DGF).

Les recettes 3 851 984,84 €

701 586,91 €	EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ
75 798,24 €	ATTÉNUATION DES CHARGES
164 340,00 €	PRODUITS DES SERVICES
21 353,69 €	TRAVAUX EN RÉGIES
1 854 211,00 €	IMPÔTS ET TAXES
949 400,00 €	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
51 100,00 €	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
34 195,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS

- Les Produits des services, composés principalement des recettes de cantine et des Atténuations de charges, viennent renforcer les recettes communales.

La section d'investissement

Les dépenses

- Les Immobilisations corporelles et incorporelles (41 %) constituent les investissements que la commune va réaliser cette année dans les domaines suivants :

- Logiciels informatiques;
- Réhabilitation de certaines rues;
- Abris bus;
- Projet agrandissement cantine;
- Projet centre ville+annexe mairie.

Les dépenses 2 445 823,26 €

886 313,03 €	SOLDE D'EXÉCUTION D'INV. REPORTÉ
248 000,00 €	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS
70 313,50 €	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
960 677,03 €	IMMOBILISATIONS CORPORELLES
220 519,70 €	IMMOBILISATIONS EN COURS
60 000,00 €	DÉPENSES IMPRÉVUES INVESTISSEMENT

- Les Immobilisations en cours (9 %).

Les recettes

- Les Dotations fonds divers, 5 %, sont alimentées en partie par la récupération de la TVA qui nous est versée deux ans après avoir engagé les dépenses, par les taxes locales d'équipement et par les excédents de fonctionnement.
- Les Subventions d'investissement, 24 %, sont des recettes provenant essentiellement des subventions de l'État, du Département, et de la Région dans le cadre des programmes réalisés.

Les recettes 2 445 823,26 €

647 471,29 €	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.
122 286,00 €	DOTATIONS FONDS DIVERS RÉSERVES
598 892,50 €	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
700 000,00 €	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES
81 948,25 €	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
285 225,22 €	EXCÉDENT DE FONCT. CAPITALISÉ
10 000,00 €	PRODUITS DE CESSIONS

Assainissement

par JULIEN CRESPO, Maire

LE BUDGET 2006 prend en compte les travaux de création du réseau d'assainissement avenue de Paris et divers travaux de réhabilitation dont le coût, toutes taxes comprises, est estimé à 1 480 100 €. Ces travaux sont financés par le Conseil général des Yvelines à hauteur de 492 490 €, l'Agence de l'eau (organisme gouvernemental) qui devait

Les dépenses d'exploitation	530 006,88 €
Charges à caractère général	37 000,00 €
Virement à la section d'investissement	458 191,99 €
Autres charges gestion courante	5 100,00 €
Charges financières	2 714,89 €
Charges exceptionnelles	2 000,00 €
Dotations aux amortissements	25 000,00 €
Les recettes d'exploitation	530 006,88 €
Excédent antérieur reporté fonct.	374 462,32 €
Redevances, produits gestion courante	155 544,56 €
Les dépenses d'investissement	1 590 902,39 €
Dépenses imprévues inv.	45 454,83 €
Emprunts et dettes assimilées	15 347,56 €
Immobilisations corporelles et incorp.	50 100,00 €
Immobilisations en cours	1 480 000,00 €
Les recettes d'investissement	1 590 902,39 €
Solde d'investissement reporté	18 376,51 €
Virement de la section de fonct.	458 191,99 €
Dotations fonds divers réserves	16 119,00 €
Subventions d'investissement	492 490,00 €
Emprunts et dettes assimilées	580 724,89 €
Amortissement des immos	25 000,00 €

financer à hauteur de 200 000 € ces opérations ne le fera pas en raison des difficultés qu'elle rencontre avec le financement et la mise aux normes européennes des stations d'épuration. Le solde sera pris en charge dans le budget sous forme d'un emprunt de 580 724 € et de 458 191 € d'autofinancement. A ce jour, les relevés parcellaires sont pratiquement terminés, les études de sol vont débuter et l'appel à candidature pour les parties réhabilitation et création vient d'être lancé.

ASSAINISSEMENT - EAU POTABLE

Tout branchement nécessite une autorisation municipale

- ▶ Pour toute demande de branchement ou de raccordement au réseau d'assainissement communal, un formulaire est à retirer en mairie aux heures d'ouverture du service.
- ▶ Pour tous les travaux de remise en état ou de changement d'un système d'assainissement autonome (fosse toutes eaux, micro-station ou autres), un formulaire est

Pour continuer à pouvoir financer ce programme et ceux à venir (programme quinquennal), nous allons progressivement augmenter la redevance d'assainissement (voir votre facture d'eau) qui devrait se situer entre 1 € et 1,10 € le mètre cube lorsque l'ensemble du programme sera réalisé. Cette augmentation, appliquée de façon progressive, passera à 0,95 € le mètre cube en 2005 et sera visible sur la facture d'eau du premier semestre 2006.

Pour mémoire le programme quinquennal prévu :

- Avenue de Paris/rue du Général-de-Gaulle, soit 1 100 m de canalisations côté voie de chemin de fer et environ 260 m linéaires de canalisations, côté Seine de l'entrée de Vaux jusqu'au chemin de la Mécanique.
- Avenue de Cherbourg côté voie SNCF, extension du réseau sur 460 m linéaires de canalisations.
- Chemin du Val et chemin du Haut-Val côté amont, soit 550 m linéaires de canalisations.
- Boulevard Angibout, extension sur 1 070 m linéaires de canalisations.
- Réhabilitation de la canalisation passant sous la RD 190 à la hauteur du lavoir Saint-Nicaise, d'une partie de la canalisation située au droit des écoles et d'une partie de la canalisation partant du lavoir Saint-Nicaise en direction de la rue du Temple.

Budget de la Caisse des écoles

PAR JULIEN CRESPO, MAIRE

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005 fait apparaître un excédent de 14 344,10 € qui provient d'une part de l'excédent 2004 de 6252,88 € et d'autre part des bénéfices réalisés en 2005 soit 8091,22 €.

Le budget de la Caisse des écoles a été adopté en comité qui s'est tenu le 28 mars 2006 en mairie. Ce budget 2006 s'équilibre aussi bien en dépenses qu'en recettes à 25 344,10 €.

Il tient compte des dépenses liées aux différentes animations prévues. Il finance à hauteur de 6000 € (soit 22,10 % du budget total) les classes de mer des deux classes de CM2 qui partiront en juin 2006 à Port-Manech en Bretagne.

Il prend en charge les projets présentés par les enseignants soit, pour l'école maternelle, la totalité les 1120 € de dépenses liées à la visite du musée du Prieuré pour le six classes, plus divers achats et pour les deux classes de CP, les 1200 € des dépenses liées aux visites à l'espace Rambouillet et au musée des Égouts de Paris.

également à retirer en mairie. (Étude de sol à prévoir)

- ▶ Pour tout branchement neuf au réseau d'eau potable, un formulaire est à remplir en mairie.

Les services municipaux se chargeront de prévenir le gestionnaire du réseau.

Les horaires d'ouverture du service Assainissement sont :

- Le jeudi de 15 h à 20 h
- Le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Téléphone : 01 30 99 91 59

JEUNES**Voile à Vaux**

L'association CVVX et la mairie de Vaux-sur-Seine recherchent quatre à six jeunes de 12 à 18 ans pour les former à la compétition de la voile. Formation gratuite et bateau fourni.

Pour plus de renseignements contacter M. Girauld au 06 60 84 95 82.

Les ateliers de printemps

Depuis l'année dernière, les associations Mosaïque et Petits Cailloux et Sous le Baobab proposent des ateliers *Conte et Arts Plastiques* destinés aux enfants de 3 à 12 ans, pendant les petites vacances scolaires.

Lors de ces ateliers, Sophie conte auprès des enfants et Sandrina s'appuie sur l'histoire pour les aider à créer un objet, une peinture, un collage... qu'ils rapportent à la maison. L'atelier se termine par un petit goûter tous ensemble.

Durant les prochaines vacances scolaires, nous proposerons de nouveau *les Ateliers du Printemps* et accueillerons les enfants selon le calendrier suivant :

Dès 3 ans :

19 et 21 avril de 10 h 30 à 12 h.

De 5 à 8 ans :

18 et 20 avril de 14 h 30 à 17 h.

De 8 à 12 ans :

19 et 21 avril de 14 h 30 à 17 h.

87, rue du Général-de-Gaulle à Vaux-sur-Seine, au 2^e étage.

Par atelier : 10 € (matin) 15 € (ap.-midi).

Association Sous le Baobab - Sophie au 01 30 99 24 90.

"École maternelle des Groux"

Tel est le nom qui a été adopté et validé par le conseil municipal du 24 mars dernier, sur une proposition des parents des élèves de l'école maternelle de Vaux, en collaboration avec les institutrices et leur directrice, Mme Poitevin. Remerciements à tous.

Sur une liste de huit noms (*Groux, Petits Groux, La Martinière, Bords de Seine, Jules-Verne, Léonard-de-Vinci, Érables, La Première Marche*) la majorité a voté pour "Groux".

SOLIDARITÉ**Par Monts et par Vaux**

Point de repère, avec la collaboration de *Courir pour la vie, courir pour Curie* (lutte contre le cancer), organise le dimanche 30 avril 2006, la deuxième édition de *Par monts et par Vaux*, une course à pied (8,5 et 17 km) dans les rues et chemins du village de Vaux.

Départ à 10 h de la gare de Vaux.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez télécharger le bulletin d'engagement sur notre site internet www.pointderepere.free.fr ou téléphoner à Denis Deutsch au 061919 8318. Le montant de l'inscription est de 8 € (dont 2 € pour Courir pour la vie). Merci de privilégier l'inscription avant la course. Le jour de la course, majoration de 2 €.

Si vous souhaitez nous donner un coup de main, de 8 h à 12 h (ou en fonction de votre disponibilité), n'hésitez pas à me contacter. Nous avons en effet besoin de 40 personnes pour encadrer et sécuriser le parcours.

Nous espérons pouvoir compter nos partenaires de l'édition 2005, Siremballage, Casino Hardricourt, CM Immobilier, Le Relais de l'Hautil, Centr'optique, ainsi que Codupal Safety sans qui nous ne pourrions organiser cette épreuve. Futur partenaire, nous avons besoin de vous !

• Résultats complets de la précédente édition sur le site du CDCHS78 <http://www.cdchs78.org/vaux/result2005.htm>

• Pour toute information :
pointderepere@free.fr,
www.pointderepere.free.fr ou
contactez Denis au 06 19 19 83 18.

D.DEUTSCH

Journée contre le cancer à Vaux avec l'Institut Curie

Pour la deuxième année, la municipalité et les associations vauxoises organisent le 21 mai 2006 une journée contre le cancer *Courir pour la Vie, Courir pour Curie*.

A 10 h, départ de la Rando Course du stade M. Dallemande : marcher, courir le long du bras de Seine sur un circuit

de 5 km. Dossards à retirer au départ. A l'arrivée, tombola gratuite avec les numéros des dossards. Nombreux lots offerts par les commerçants. Animation musicale, vin d'honneur. Remise des trophées par M. le Maire.

La course *Par Monts et par Vaux* du 30 avril participe à l'opération de même que l'ASV organisera une marche pour la lutte contre le cancer. Les clubs sportifs : karaté, judo, tennis, foot, tennis de table et la Caisse des écoles, parents d'élèves seront sur le circuit pour marcher ou courir.

A 14 h, concours de pétanque sur le terrain CSV.

A 15 h, spectacle à l'espace Marcelle-Cuche par l'ADGV, suivi du show *Renaud* chanté par Fred, offert par l'AAEEV. Entrée gratuite, une jonquille, emblème de la lutte contre le cancer, sera proposée contre un don.

Les associations : Fnaca, Avril, Donneurs de Sang, VLV, Mosaïque et Petits Cailloux, Vocalises participent également. L'École de musique dédiera une soirée, espace Maurice-Béjart à Verneuil, au profit de notre journée. Toutes les collectes : dossards, pétanque, spectacles seront intégralement versées à l'Institut Curie pour l'achat d'un microscope en 3D destiné au laboratoire du Directeur de recherche Alain Croisy.

Venez participer à cette journée conviviale et généreuse du 21 mai 2006.

Renseignements : 01 34 74 95 25.

J. GINESTE

Des bouchons et des ... bouchons

En 2005, nous avons collecté 1 795 kg de bouchons plastiques durs (2 201 kg avaient été collectés en 2004).

Vaugeois, Vauxoises, je vous demande de déposer vos sacs de bouchons au container devant l'espace Marcelle-Cuche. Je vous serais reconnaissant d'éviter de déposer les bouchons aux magasins Atac et Champion, pour le bon fonctionnement des magasins. Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Et pour les futures collectes, nous comptons sur vous.

N'oubliez pas de déposer les bouchons bleus Volvic dans un sac à part bien fermé. Merci

TH. CHEFDEVILLE

Vacances pour Tous- Ligue de l'Enseignement, 2006

Le CCAS de la Mairie de Vaux offre la possibilité aux enfants vaugeois de partir en vacances, par l'intermédiaire de l'organisme Vacances pour Tous-Ligue de l'Enseignement.

Le CCAS prendra en charge 60 % du prix total du séjour pour les familles dont le quotient familial sera inférieur à 6 860 (45 000 F). Les bons CAF sont également pris en compte pour réduire le montant du séjour.

4/5 ans. Séjour de 7 jours à St-Ouen-les-Vignes, Indre-et-Loire, du 17.7 au 23.7 & du 7.8 au 13.8.

Prix : 390 € + Trans. : 50 €.
Ex(juil) : prix du séjour + transport = 440 € - 60 % = 176 € à payer.

6/12 ans. Séjour de 13 jours à Puydarrieux, Hautes-Pyrénées.

6/11 ans : aventure dans les arbres.

10/12 ans : vélo et golf en liberté du 19.7 au 31.7. Prix : **6/11 ans**, 625 €.

10/12 ans, 675 € + Trans- port 95 €.

8/15 ans : Séjour de 13 jours à Le Mouris, Haute-Garonne.

8/12 ans : cani-rando.

11/15 ans : sylvo-grimpe ou roller et skate, du 18.7 au 31.7 et du 01.8 au 13.8. Prix : cani-rando en juillet 691 € - août 649 €, transport 105 €.

Sylvo-grimpe en juillet 806 € - août 761 €, trans. 105 €. Prix : Roller/skate en juillet

759 € - août 728 €, trans- port 105 €.

14/17 ans. Séjour à Sarlat - Dordogne, du 5.7 au 16.7. Prix : 650 € + Trans. : 75 €. Thèmes à choisir entre : théâtre, danse modern jazz, musique et théâtre, musique et danse, stage et instru- ments, chant et improvisation.

15/17 ans : Séjour de 12 jours dans l'Aveyron, du 18.7 au 29.7 et du 2.8 au 13.08.

Prix : 744 € + Trans. : 97 €.

● Pour recevoir la documen- tation, pour réserver, merci de contacter, avant le 1^{er} mai 2006, le CCAS de la Mairie de Vaux : 01 30 99 91 55. (Pièces demandées : feuille d'imposition 2004 • livret de famille • bons vacances 2006 de la Caf).

Restos du cœur

La campagne des restos du Cœur s'est terminée le 24 mars. Cette année, le nombre de bénéficiaires est resté stationnaire par rapport à l'année dernière. Pour les familles les plus démunies, l'intercampagne aura lieu du 16 mai au 23 juin, et du 18 septembre au 28 octobre.

Bourse aux vêtements de printemps

Enfants de 1 à 18 ans

Les 28 et 29 avril, espace Marcelle-Cuche

Renseignements :

01 34 74 29 51 et 01 30 99 82 61

Don du sang



Samedi 27 mai, de 16 h à 20 h, espace Marcelle-Cuche.

Nous vous attendons très nombreux.

Le confinement des volailles est obligatoire sur la Commune de Vaux-sur-Seine

Le Gouvernement a décidé le 13 janvier 2006 d'étendre la liste des 26 départements pouvant présenter un risque particulier au regard de la contamination des volailles par le virus influenza aviaire à 32 départements supplémentaires, dont les Yvelines.

Cette mesure vise à renforcer la prévention des risques de contamination des volailles domestiques par des oiseaux sauvages en évitant tout contact direct ou indirect.

Le département des Yvelines, situé sur des routes migratoires et présentant plusieurs zones humides, est en effet susceptible d'accueillir des oiseaux migrateurs.

● Tous les oiseaux captifs doivent être maintenus à l'intérieur de bâtiments fermés.

Lorsque ce maintien n'est pas réalisable, l'approvisionnement des oiseaux en aliments et en eau de boisson doit se faire à l'intérieur d'un bâtiment.

Si l'approvisionnement en nourriture et en eau n'est pas réalisable à l'intérieur d'un bâtiment, les points de nourrissage et d'abreuvement doivent être protégés de telle façon que les oiseaux sauvages ne puissent pas accéder à ces dispositifs, ni les souiller de leurs fientes.

● Dans le cas où le confinement des oiseaux à l'intérieur d'un bâtiment n'est pas réalisable, le détenteur des oiseaux doit faire procéder à une visite par un vétérinaire sanitaire avant le 1^{er} avril 2006.

L'utilisation des eaux de surface (mares, étangs) pour l'abreuvement des oiseaux et pour le nettoyage des bâtiments est interdite.

● Ces mesures sont applicables jusqu'au 31 mai 2006. Elles s'appliquent à tous les oiseaux captifs, quel que soit leur mode de détention (élevages professionnels ou amateurs, parcs zoologiques, poulaillers familiaux,...).

Près de 150 lieux de détention ont été recensés dans le département, dont 8 élevages de poules pondeuses en batterie, 17 élevages de gibier (faisans, perdrix...), 30 élevages de volailles (poulets, canards), 3 parcs zoologiques et 104 éleveurs amateurs d'oiseaux d'ornement (perroquets, perruches, canaris...).

Chaque détenteur qui ne pourra pas assurer le confinement, soit pour des raisons matérielles de disponibilité de locaux, soit en raison du type d'élevage comme celui du gibier pratiqué en volière, doit désigner le vétérinaire chargé de réaliser la visite de son établissement. Pour les Yvelines, environ 230 vétérinaires disposent d'un mandat sanitaire délivré par la DDSV.

Je vous remercie de me faire connaître toute difficulté que vous pourriez rencontrer dans l'application de cette disposition.

Je vous prie d'agréeer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Maire, JULIEN CRESPO

AVIS IMPORTANT

PAR MESURE DE SÉCURITÉ, IL EST INTERDIT DE NOURRIR LES OISEAUX SAUVAGES (OIES, CANARDS, CYGNES, MOUETTES, ETC.) MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.

LA MUNICIPALITÉ

SÉCHERESSE 2003. Le Parlement a adopté, le 30 décembre 2005, la loi de finances pour 2006, laquelle a mis en place une procédure exceptionnelle d'aide financière pour les dommages causés aux bâtiments par la sécheresse survenue en 2003, pour les communes qui n'ont pas été reconnues en état de catastrophe naturelle. Le montant de l'enveloppe affectée est de 180 millions d'euros pour toute la France.

**LE BRUIT
EST UNE
NUISANCE**
**IL N'EST TOLÉRÉ,
MODÉRÉ, QU'AUX
HEURES SUIVANTES :**
LES JOURS OUVRABLES :
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h 30 à 19 h 30.
LES SAMEDIS :
de 9 h à 12 h
et de 15 h à 19 h.
LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS :
de 10 h à 12 h.
MERCI

Afin de regrouper les sinistrés des Yvelines pour que chaque victime puisse être indemnisée de façon équitable, une association loi 2001 s'est constituée : l'Association des sinistrés de la sécheresse sur les propriétés bâties des Yvelines, dont l'adresse est : ASSPB Yvelines, M. Michel Romero, 25, chemin du Partere, 78630 Morainvilliers.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 20/12/05, le conseil municipal a approuvé la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) sur le territoire de la commune de Vaux-sur-Seine. Le dossier de révision du PLU approuvé est à la disposition du

URGENCES MÉDICALES

PERMANENCE DE SOINS

Avant de se rendre sur ces centres les patients doivent **OBLIGATOIUREMENT APPELER LE 15** qui régule les appels.

Les dimanches et jours fériés

- **De 9 h à 13 h** : Point de garde de Verneuil. Le local de garde est situé au rez-de-chaussée de la résidence Delapierre, 17 rue Delapierre à Verneuil.
- **De 15 h à 19 h** : Maison médicale des Mureaux.

En semaine

- **De 20 h à 00 h** : Maison médicale des Mureaux.

SEINE. Le projet du PPRI de la vallée de la Seine et de l'Oise devrait être soumis à enquête publique au début du mois de juin prochain.

JOURNÉE PORTES OUVERTES, le dimanche 14 mai à la champignonnière d'Évecquemont. Inscriptions et renseignements : Thierry Chefdeville au 06 86 28 16 93.

MENSUEL MUNICIPAL GRATUIT RÉALISÉ PAR
LE COMITÉ DE RÉDACTION.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
JULIEN CRESPO.
RÉDACTEUR EN CHEF ET MAQUETTE :
LUC-OLIVIER BASCHET.
TIRAGE : 2 000 EXEMPLAIRES.
IMPRIMÉ PAR ART DIMENSION.

Bienvenue à Laurence Peyronnin qui, depuis le 1^{er} mars dernier, a rejoint l'équipe de la police municipale de Vaux. Mère de trois enfants, passionnée par le dressage des chiens, elle a pris ce poste avec enthousiasme.



Avril

8

Loto, Caisse des écoles, Espace M.-Cuche, 20 h 30

28 & 29

Bourse aux vêtements de printemps, Espace M.-Cuche

30

Course "Par Monts et par Vaux", place de la Gare, 10 h

Mai

1

Brocante de printemps, Parc de la Martinière

6 & 7

Exposition féline, Espace M.-Cuche

8

Fête de la Libération de 1945, Cimetière, 11 h 45

14

Journée Portes ouvertes, Champignonnière d'Évecquemont

ADGV, Stage Yoga, Espace M.-Cuche, 9 h 30 à 11 h 30

21

Lutte contre le cancer, Courir pour la vie,

Courir pour Curie, Parc de la Martinière

27

Don du sang, Espace M.-Cuche, 16 h à 20 h

Juin

11

Spectacle ADGV, enfants Espace M.-Cuche, 14 h

17

Kermesse des écoles, Parc de la Martinière

18

3^e Ronde des voitures anciennes,

Parc de la Martinière

Spectacle ADGV, adultes Espace M.-Cuche, 14 h

20

Spectacle Vocalises, «Autour de la mer» Espace M.-Cuche, 20 h 45

21

Fête de la musique, Feu de la Saint-Jean, Parc de la Martinière, 19 h

25

Ecole de musique, Audition, Espace M.-Cuche, 14 h 30

POUR LE PROCHAIN NUMÉRO : Merci de nous communiquer vos textes ou informations avant le 20 mai